

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX
Tél. 03.80.92.01.34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 2 décembre 2022, par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 8 décembre 2022 à l'Espace Paul Eluard.

Présents : Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Valérie MONTAGNE, Marc GALZENATI, Sandra VAUTRAIN, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Fabien DEBENATH, Mireille POIRROTTE, Thierry MOUGEOT, Béatrice PARISOT, Joël GRAPIN, Céline AUBLIN, Ahmed KELATI, Sylvie GOYARD.

Excusés ayant donné pouvoir : Jordan LE CARO à Brigitte FOGLIA, Francisca BARREIRA à Laurence PORTE, Aurore LAPLANCHE à Maryse NADALIN, Gérard ROBERT à Aurélio RIBEIRO, Daniel DESCHAMPS à Martial VINCENT, Magalie RAEVENS à Danielle MATHIOT.

Absent : Maryline DECOURSIERE-PERROT

2022.119 – Renouvellement de la convention de prêt de matériel d'animation avec la Médiathèque de Côte-d'Or

Rapporteur : Danielle MATHIOT

Vu la délibération n°2019.133 prise en Conseil municipal du 5 décembre 2019 relative à la signature d'une convention de prêt de matériel d'animation entre la Ville de Montbard et la Médiathèque de Côte-d'Or. En effet, dans le cadre de ses activités de soutien à la lecture, le Département de Côte-d'Or, par le biais de son service « Médiathèque Côte-d'Or » met à disposition de l'emprunteur des matériels destinés aux animations à titre gratuit.

Considérant que cette convention pour une durée de 3 ans arrive à échéance au 31 décembre 2022 et qu'il convient de la renouveler.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **autorise** le Maire à signer le renouvellement de la convention de prêt de matériel d'animation avec la Médiathèque de Côte d'Or pour une durée de 3 ans.